

■ **Storecol Franco Collinassi**, à Pully, commerce, montage et entretien de volets, stores en tout genre et fenêtres; vente et restauration de meubles anciens; ébénisterie (FOSC du 10.05.1996, p. 2703). Par décision du 19 juin 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 6914 du 18.07.2003
(01100076 / CH-550.0.058.853-6)